

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le 28 Juillet 2020 à 20 :00, le Conseil Municipal de la Commune de LA TOUR-SAINT- GELIN s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LE FUR Claude, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/07/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/07/2020.

**Présents** : Mmes : BESNARD Dominique, BÉCEL Ghislaine, DYS Emilie, HURET Murielle, JAUTROU Isabelle, RAINEAU BOUCHER Valérie, MM : BERNARD Xavier, DESERT Olivier, PEPERMANS Philippe, GIBault Alexandre, LE FUR Claude, ROBIN Xavier, PION, Johan ROY Emmanuel

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DOLATA Bernard à M. PEPERMANS Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GIBault Alexandre

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 07.07.2020
- Décisions du maire prises dans le cadre de ses délégations
- Etude des plateformes des ordures ménagères
- Décision modificative N°2
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h00.

Après avoir entendu les explications du Maire et selon les recommandations en vue de respecter la distanciation entre les membres présents, le Conseil municipal décide de se réunir en séance à huis clos.

### **2020.07.28.01 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 07.07.2020**

Le compte rendu de la séance du 07.07.2020 est approuvé à l'unanimité sous la condition de modifier un point évoqué lors de la demande de location gracieuse par l'association Gym Géroquoise :

Au lieu de : « ...pour les enfants de 4 à 16 ans. Les séances seraient assurées par un professeur... Deux cours sont envisagés, un cours pour les 4-10 ans et un cours pour les 11-16 ans... ».

Lire : « ...pour les enfants de 4 à 10 ans. Les séances seraient assurées par un professeur... Deux cours sont envisagés, un cours pour les 4-6 ans et un cours pour les 7-10 ans... ».

### **2020.07.28.02 – DECISIONS DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION**

- Achats, marchés publics et accords-cadres

Conformément à l'article L 2122-23, avant dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte de ses décisions.

Dans ce cadre, ont été attribués et signés les marchés de gré à gré suivants :

Société/artisan	Intitulé	Montant HT
DURAND Eric	DEVIS menuiseries école	2545.00 TTC
DURAND David	DEVIS électricité école	864.85
MERCIER Nicolas	DEVIS sanitaire logement 5Bis rue de la Mairie	169.20
MERCIER Nicolas	DEVIS condamnation fausse entrée école	572.60
MERCIER Nicolas	DEVIS sanitaire logement 9 C rue de l'Eglise	327.68

**Département d'Indre-et-Loire**  
**COMMUNE DE LA TOUR-SAINT-GELIN**

EURL GARAND Ludovic	DEVIS remplacement porte local Services Espérance à domicile	2 751,00
---------------------	--	----------

- Droit de préemption (DIA) non exercé

Tout propriétaire qui souhaite vendre son bien situé sur une zone de préemption fixé sur le territoire de sa commune doit effectuer une déclaration en mairie. Monsieur le Maire n'a pas reçu de DIA depuis le dernier conseil.

- Cimetière

Aucune attribution de concession au cimetière.

**2020.07.28.03 – ETUDE DES PLATEFORMES DES ORDURES MENAGERES**

Le Maire informe le Conseil municipal de l'urgence de réaliser les plateformes prévues initialement avec le SMICTOM du Chinonais. Ces dernières doivent impérativement être réalisées et facturées avant le 31/12/2020 afin de pouvoir bénéficier des subventions de la communauté de communes et du SMICTOM. Le Maire présente les 15 emplacements initiaux et les 2 emplacements supplémentaires (pompe de relevage des Caillers et Rte de l'Ile Bouchard) et le type d'aménagement envisagé.

Les plateformes seront en grave calcaire compactée permettant la manipulation plus aisée des conteneurs et l'encadrement sera réalisé avec des demi-rondins de bois et des poteaux de bois ronds pour les angles et des câbles comme système de fermeture. Le Maire précise que le bois sera traité afin de garantir la longévité de l'aménagement.

Xavier BERNARD soumet l'installation de géotextile pour le socle de la plateforme.

Considérant l'ampleur de la tâche et des besoins matériels pour réaliser les travaux le maire souhaite faire faire les travaux par une entreprise. Des devis seront demandés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** à l'unanimité les propositions faites.

Le Conseil municipal charge le Maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

**2020.07.28.04 – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**

Monsieur Le Maire informe que pour faire face à des travaux imprévus à l'école, il conviendrait d'augmenter les crédits au compte 21312 : Bâtiments scolaires

Afin de résoudre le problème d'insuffisance de crédit, Monsieur le Maire propose cette décision modificative suivante :

**INVESTISSEMENT**

**Chapitre 21 : Immobilisations corporelles (sans opérations)**

Compte 21312 : Bâtiments scolaires..... + 1.500,00

**Chapitre 020 : Dépenses imprévues (investissement)**

Compte 020 : Dépenses imprévues (investissement)..... - 1.500,00

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, **APPROUVE** cette décision modificative à l'unanimité et autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

**QUESTIONS DIVERSES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Maire informe l'assemblée de la tenue de la réunion d'installation du Conseil communautaire et de l'élection des vice-présidents et des 40 membres du bureau.

Il souligne que les élus de la majorité de Sainte Maure-de-Touraine ont quitté l'assemblée en cours de séance avant l'élection de tous les membres du bureau. Le président de la communauté de commune, afin de permettre à la commune de Sainte Maure-de-Touraine d'être représentée au sein du bureau, a proposé

**Département d'Indre-et-Loire**  
**COMMUNE DE LA TOUR-SAINT-GELIN**

de présenter le nom du Maire de Sainte Maure- de-Touraine malgré son absence. Lors du vote, ce dernier n'a pas été élu laissant la place à l'opposition.

Lors de la réunion du 26 juillet 2020, le président de la communauté de commune a proposé au conseil communautaire de créer un poste de 41ème membres du bureau et de revoir le maire de Sainte Maure-de-Touraine lors d'un entretien privé.

Ghislaine BÉCEL présente une synthèse des décisions prises par le conseil communautaire et informe les conseillers que les comptes rendus sont disponibles sur le site de la communauté de communes.

**VENTE DE TERRAIN**

Ghislaine BÉCEL informe le conseil de son entrevue avec un constructeur pour l'acquisition du lot N° C (1.004m<sup>2</sup> à 15.100€) terrain rue des varennes.

**ASSOCIATION**

Philippe PEPERMANS fait part les conseiller qu'un administré l'a sollicité afin de créer une association de jeu de société. Ce dernier souhaite le prêt d'une salle un fois par semaine. Le Maire demande à P.P de transmettre à l'administré qu'une demande officielle au secrétariat doit être formulée.

**VOIRIE**

P.P nous informe que l'agent technique a rencontré des difficultés sur la station d'épuration et souhaite savoir si une aide pouvait être apporté à l'agent. Il communique aussi sur le manque d'arrosage de certaine jardinière. Valérie RAINEAU BOUCHER propose du paillage pour éviter que les fleurs ne se fanent.

Informé par un administré, Johan PION informe les conseillers que des rats nuisent à la Rancheraie et rue des Lisons. Emilie DYS souligne qu'il faudrait faire passer un message aux riverains afin qu'ils dératisent en même temps. L'information pourrait être relayée dans le bulletin municipal.

Valérie RAINEAU-BOUCHER propose de nettoyer le rond-point du mérite agricole (rond-point des silos). Une demande d'arrêté de circulation doit être réalisée auprès du STA.

V. R-B propose de faire l'entretien du rond-point avant l'automne et dans un deuxième temps de concevoir une décoration. Elle sollicite une équipe de bénévoles pour faire ces travaux et de poser une date.

Le conseil a une préférence pour le samedi 12 septembre 2020.

**VISITE**

Le maire informe les conseils de sa rencontre avec Madame Fabienne COLBOC, Député de la 4 circonscription d'Indre-et-Loire. A cette occasion, ils ont échangé sur les subventions pour l'école et l'église. Madame la députée s'est proposé d'aiguiller et de soutenir au besoin la commune dans sa « chasse aux subventions ».

**SOCIAL**

Le Maire informe le conseil de la mise en état d'alerte sécheresse et appelle les administrés à la vigilance.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Prochain conseil municipal : Mardi 8 septembre 2020 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 : 41.

La Tour-Saint-Gelin, le 31/07/2020

Le secrétaire de séance,



Alexandre GIBAUT



Le Maire,



Claude LE FUR